



TARIFS 2019

Le 19 novembre dernier lors du dernier comité syndical, à la suite de la présentation des orientations budgétaires 2019 conclue par un débat, le Président Thierry BURLLOT avait décidé de surseoir au vote des tarifs, afin d'informer et échanger avec les collectivités adhérentes sur les augmentations tarifaires attendues.

Pour rappel, ces évolutions importantes sont la résultante de plusieurs facteurs :

- L'obligation à court terme de valider des tarifs de traitement, relatifs aux flux à destination de Ti Valo, en cohérence avec le réel prix de revient de l'installation (décalage actuel de 16%),
- L'impact significatif du renouvellement d'un certain nombre de marchés de prestations de service qui arrivent à échéance le 31 décembre 2018. On pense notamment ici aux marchés TRANSPORT, INERTES, DECHETS VERTS et plus particulièrement au marché d'exploitation GENERIS avec une hausse importante du coût de tri (15% d'augmentation en 2019) pour se stabiliser à 7% après la réalisation des travaux identifiés dans le contrat,
- Le contexte régional et national sur le volet élimination des déchets résiduels et valorisation des combustibles Bois-déchet et CSR. Alors que les exutoires complémentaires de consommation des combustibles tardent à se mettre en place et impactent fortement leur écoulement et leur coût de prise en charge, il convient également de signaler la hausse substantielle du coût d'enfouissement, de l'ordre de 22%, alors même que l'impact de la TGAP pour 2019 n'est que d'1 euro.

En conséquence de quoi, dans le cas où le budget 2019 de Kerval Centre Armor devait tenir compte de l'ensemble de ces éléments, **il conviendrait d'appliquer une hausse tarifaire globale de l'ordre de 7.5 %.**

Cet appel à débats et échanges lancés par le Président a donné lieu au niveau du syndicat à la tenue de 3 réunions, à savoir :

- **Réunion de présentation des orientations aux techniciens des EPCI** : Lundi 3 décembre 2018
- **Réunion de la commission FINANCES** : Vendredi 7 décembre 2018
- **Réunion du BUREAU exécutif de Kerval Centre Armor** : Mardi 18 décembre 2018

Fort de ces échanges et eu égard au contexte budgétaire contraint des EPCI pour cette année 2019, le Président Thierry BURLLOT soumet une nouvelle proposition de grilles tarifaires 2019 **autour d'un impact haussier de 5%**.

Est toutefois signalé par l'Exécutif, notamment au regard de l'état financier du budget KERVAL (section d'investissement en déficit), qu'il conviendra de rééquilibrer ce différentiel économique entre tarifs et prix de revient lors du vote des tarifs 2020.

Envoyé en préfecture le 24/12/2018
 Reçu en préfecture le 24/12/2018
 Affiché le 26/12/2018
 ID : 022-200043677-20181219-D384-DE

ORDURES MÉNAGERES RÉSIDUELLES				
Lieux de dépôt		Ploufragan	Lantic	Planguenoual
Ordures ménagères résiduelles & Om industrielles provenant des Collectivités adhérentes	2014	100.00 €	100.00 €	86.75 €
	2015	102.00 €	102.00 €	89.00 €
	2016	102.00 €	102.00 €	91.00 €
	2017	91 € + 10 € péréquation transport		
	2018	93 € + 10 € péréquation transport		
	2019	93 € + 10 € péréquation transport		

Tarif modifiable en fonction de l'évolution de la TGAP

COLLECTE SÉLECTIVE						
Sites de traitement Générés	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Part fixe Investissement	2,30 €/Hab	3 €/ Hab	3,20 €/ hab	4.50 €/ hab	4.50 €/ hab	5.00 €/ hab
Communication (Rémunérations et Actions)						dont 1.50 €/hab
Part variable Fonctionnement	50 €/ t	52 €/ t	53 €/ t	60 €/ t	61 €/ t	61 €/ t
Part variable Exploitation	Conforme à la révision des prix annuels du marché					

BAS DE QUAÏ						
COUT DE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS/TOU-VENANT DES COLLECTIVITES						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Unité de tri Valorisation Matière et Energie</i>				104 €	110 €	120 €
<i>Usine Planguenoual (Boues de step-refus de dégrillage)</i>	86.75	89.00	91.00	97 €	110 €	120 €
COUT DE TRAITEMENT AUTRES DÉCHETS						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bois Classe B	32 € - 60 €	32 €	34 €	36 €	40 €	50 €
Plâtre valorisable et non valorisable	40 € - 80 €	65 €	70 €	75 €	75 €	85 € - 95 €
Gravats	2,50 €- 4,65 €	3.20 €	4 €	4 €	4 €	5 €
Transport de bennes / rotation	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Secteur Châtelets Prestation KERVERAL	11,5 T	98 €	98 €	100 €	100 €	108 €
Autres collectivités prestations extérieures		85 €	87 €	90 €	92 €	106 €
Transport des gravats Lamballe Terre et Mer € par tonne					10 €	12 €
COUT DE TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Site de Launay Lantic</i>	27 €	28 €	29 €	30 €	30 €	33 €
<i>Site des Châtelets</i>	27 €	35 €	35 €	35 €	35 €	35 €
<i>Autres Sites</i>		20 €	22 €	26 €	30 €	33 €
<i>Pelouse déposée directement sur plateformes</i>		15.00	15.00	15.00	15.00	18.00

Refacturation Haut de Quai -Bas de Quai - Location de bennes

Pour les prestations à refacturer auprès des EPCI, la refacturation sera identique au prix du marché en l'absence de précisions complémentaires.

REVERSEMENT DES RECETTES AUX COLLECTIVITÉS

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Reprise des ferrailles	80-140 €	130 €	Reversement de la recette perçue			
Soutiens Eco Emballages - CITÉO	Reversement de la totalité des recettes perçues sauf 23% du soutien communication versée par Eco Emballages			Reversement de la totalité des soutiens perçus sauf 23% du soutien communication	Reversement de la totalité des soutiens perçus	
Recettes matières				Reversement 50 % des recettes matières suite à la mise en place de la péréquation transport		

	TARIFS CLIENTS EXTÉRIEURS	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Usine Planguenoual	DIB - Collecteurs industriels	92.55 €	94.55 €	95.00 €	100.00 €	100.00 €	105.00 €
	DIB - Autres producteurs (Coût basé sur un PCI de 2 500)	114.65 €	114.65 €	115.00 €	117.00 €	117.00 €	117.00 €
Ti Valo	Déchets d'Activité Economique				82 € / 74 €	82 € / 74 €	105.00 €
	Flux Eco Mobilier				105.00 €	105.00 €	105.00 €
	OMR industriels				100.00 €	100.00 €	105.00 €
	Clients - DIB		89.50 €	90.00 €	91.00 €	91.00 €	105.00 €
	Clients - Pelouse déposée directement sur plateforme	15.00 €	15.00 €	15.00 €	15.00 €	15.00 €	15.00 €
	Clients - Bois B					50.00 €	50.00 €
ISDND Launay Lantic	Clients extérieurs DIB	90.00 €	90.00 €	91.00 €	91.00 €	91.00 €	130.00 €
	Refus lourd	34.00 €	42.00 €			55.00 €	55.00 €
Usine de Lantic	Rechargement verre	5.50 €	5.50 €	5.50 €	Refacturation	Refacturation	Refacturation
	Clients - Bio - déchets (indésirables < 15%)	55.00 €	55.00 €	56.00 €	90.00 €	90.00 €	103.00 €
	Clients - Bio - déchets (indésirables 15 % à 30 %)	65.00 €	65.00 €				
	Clients - Bio - déchets (indésirables > 30 %)	75.00 €	75.00 €				
	Compostage Gros de magasin non valorisable				50.00 €	50.00 €	
	Clients Déchets verts	27.00 €	28.00 €	29.00 €	30.00 €	30.00 €	38.00 €
	Clients - Souches	30.00 €	30.00 €	30.00 €	30.00 €	30.00 €	35.00 €
	Clients extérieurs - Bois Energie	15.00 €	16.00 €	16.00 €	16.00 €	16.00 €	16.00 €

ALGUES VERTES					
Collectivités avec convention	2014 -2019				
Part fixe proportionnelle au tonnage des 5 dernières années	178 000 € conformément au tableau ci-dessous				
Part variable	15 €/ tonne				
Collectivités sans convention	2014 -2019	2015	2016	2017	2018
Part variable	45 €/ tonne				

RÉPARTITION DE LA PART FIXE PAR COLLECTIVITE						
COLLECTIVITE	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Binic	1 978	1 488	3 975	4 209	3 171	4 869
Etables sur mer	239	180	217	61	45	57
St Quay Portrieux	38	29	73	50	37	47
Plouha	2 475	3 598	1 647	354	546	687
Sivom de Bréhec			1 537	1 613	1 531	1 925
Saint Brieuc Armor Agglomération	115 647	124 226	123 690	122 771	130 243	141 500
Lamballe Terre et Mer	57 623	48 480	46 864	48 945	42 430	28 920

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

- **VALIDE** les tarifs proposés ci-dessus pour l'année 2019 autour d'une augmentation globale de 5% par rapport à 2018,
- **PREND ACTE** du nécessaire rééquilibrage tarifaire qu'il conviendra d'opérer en 2020.

POUR EXTRAIT CONFORME
A Saint-Brieuc, le 19 décembre 2018

Le Président
Thierry BURLOT



Envoyé en préfecture le 24/12/2018
Reçu en préfecture le 24/12/2018
Affiché le 26/12/2018
ID : 022-200043677-20181219-D384-DE

COMITE SYNDICAL N°4/2018

LE 19 DÉCEMBRE 2018

Convocation du 11 décembre 2018

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil dix-huit le vingt décembre à dix-sept heures les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à SAINT BRIEUC sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales :
Mr Thierry BURLOT

	PRESENTS	VOTANTS
Membres titulaires	24	24
Membres suppléants	3	3
Procuration		2
	27	29

SECRETARE DE SEANCE : Mr JEAN MÉGRET

Présence de M. BABES, Trésorier Principal

Envoyé en préfecture le 24/12/2018

Reçu en préfecture le 24/12/2018

Affiché le 26/12/2018

ID : 022-200043677-20181219-D384-DE

	NOM	PRÉNOM	Présent	SUPPLEE PAR	PROCURATION
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	Présent (e)		
	THOMAS	Gilles			
	COUPÉ	Christian	Présent (e)		
	LE CAM	Pierrick	Présent (e)		
	LE BIHAN	Jean-Pierre	Présent (e)		
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	Présent (e)		
LAMBALLE TERRE ET MER	MÉGRET	Jean	Présent (e)		
	BARBO	Jean-Luc	Présent (e)		Jean-Luc DUBOS
	ANDRIEUX	Thierry	Présent (e)		
	DE SALLIER DUPIN	Stéphane			
	DUBOS	Jean Luc			
	LEMOINE	Yves	Présent (e)		
	NABUCET	Daniel			
	BRIENS	Jean-Pierre	Présent (e)		
SMITOM DE LAUNAY LANTIC	BOSSARD	Sylvie	Présent (e)		
	BURLLOT	Thierry	Présent (e)		
	GEFFROY	Jean-Michel	Présent (e)		
	LE VAILLANT	Jean-Paul	Présent (e)		
	QUELEN	Marcel	Présent (e)		
	LESAGE	Hugues		Nelly PENDU	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	BLANCHARD	Claude	Présent (e)		
	BOULDÉ	Marie-France	Présent (e)		
	BERTRAND	Jean-Luc	Présent (e)		
	HINAULT	Michel	Présent (e)		
	RAOULT	Maryse			
	BEUZIT	Bruno	Présent (e)		
	RAULT	André			
	LOYER	Jean-Yves	Présent (e)		
	Décédé				
	PRIDO	Pascal			
	LE MAITRE	Christian	Présent (e)		
	SERANDOUR	Marcel	Présent (e)		
	DARCHE	Patrice		AVRIL Michel	
	LE FUR	Françoise	Présent (e)		
GUIGNARD	Thibault		Stéphane BRIEND		
DINAN AGGLOMÉRATION	RAMARD	Dominique			
	LAYEC	Claude			Thierry BURLLOT